

En quoi la vie des corbésiennes et des corbésiens ...

CAN LEP

« Monsieur le sous-préfet a apprécié et salué la plantation des mûriers à Can Lep, marquant la volonté de Corbès de valoriser le patrimoine culturel et historique des Cévennes. » (Bulletin municipal informations mars 2021).

« Madame Hardy [Présidente Séricyne] nous a expliquer (sic) les nouvelles techniques de fabrication de la soie qui n'ont plus grand-chose en commun avec la tradition que nous connaissons. [...] L'inventivité et l'excellence sont les valeurs de la société Sericyne et son travail permet à notre région de renouer avec cette tradition ancestrale. » (Bulletin municipal- septembre- octobre 2021).¹

« Partenariat avec la société Séricyne [...] plantation de mûriers qui permettrait d'ici quelques années la création d'emplois pour l'entretien et la récolte. » (programme électoral Corbès au cœur – élections du 15 mars 2020) [...] création d'un ou deux emplois domiciliés dont il ne nous est pas interdit de penser qu'ils le seront au sein de la commune. » (Le corbézien – Bulletin municipal de Corbès – septembre – octobre 2020).

Le bail emphytéotique a été signé pour 30 ans, soit jusqu'au 11 octobre 2050. Cette cession va « rapporter » à la commune 120 € par an, soit sur la durée du bail 3 600 €. Une clôture ferme l'accès au champ, pour les sangliers comme pour les corbésiens. L'irrigation est branchée sur le réseau d'eau potable, ce qui n'est pas pour modérer les prélèvements de la ressource. La jouissance du bien, précédemment communal, est externalisée, elle échappe ainsi aux habitants.

En quoi la vie des corbésiennes et des corbésiens en sera t-elle meilleure ?

Construction nouvelle mairie.

« Nous voulons concrétiser le projet de transformation du local de CAN LEP en médiathèque intercommunale avec le soutien de la bibliothèque départementale d'Alès Agglo et du conseil départemental, avec point Mairie et espace d'accueil [mairie, CAF, Impôts, pompiers, défibrillateur, gendarmerie], de rencontres et d'informations. » (Tract électoral élections municipales 2020 – Liste « Corbès au cœur »).

« Le projet Mairie au Can Lep : Nous avons toujours annoncé que le déménagement de la Mairie vers le bâtiment municipal de Can Lep faisait partie de nos projets pour Corbès. La vétusté de la Mairie actuelle pose de nombreux problèmes évidents pour tous. Nous avons demandé à un architecte de nous faire une étude de faisabilité et de coût pour créer une nouvelle mairie à Can Lep. » (Bulletin d'information décembre 2020).

« Le transfert de la Mairie à Can Lep, dans un nouveau bâtiment répondant à toutes les normes était une de nos volontés pour le village. Depuis fin décembre, les différentes études nécessaires à un tel projet sont en notre possession. Devant les différentes propositions et leur coût final, volontaires pour moderniser notre mairie, mais responsables et réalistes, nous nous tournons vers une autre option que nous avons également envisagée. Nous étudions la création d'un bâtiment municipal annexé à la salle du Micocoulier. Il prendrait place après le bâtiment actuel, face à l'actuelle mairie et permettrait de regrouper tous les services dans un local en rez-de-chaussée. » (Bulletin janvier 2021).

« Rencontre avec Mr Rampon, sous-préfet, concernant les demandes de subventions de la DETR. Madame Crespon-Lhérisson, maire, a exposé les différents projets à l'étude. Le projet de déménagement de la Mairie dans une extension du Micocoulier a reçu un soutien total de Monsieur le sous-préfet. La transformation ultérieure des locaux actuels de la mairie en appartement a également été jugée judicieuse, cet aménagement n'entamant pas la solvabilité de la commune et permettant d'enrichir son patrimoine immobilier. » (Bulletin mars 2021)

Ainsi, en « marketing » électoral, une mauvaise idée (une erreur, un mensonge) peut servir deux fois :

1 Italique souligné : N'y aurait t-il pas quelques contradictions ?

1/ avant les élections pour séduire par l'audace, l'originalité du projet,
2/ après les élections, lorsqu'il s'avère inadapté ou surdimensionné, et qu'on l'abandonne en gage de son sérieux de gestionnaire.

Certains auraient pu dire que cela a fait pschitt...

Soixante trois habitants de Corbès ont exprimé en pure perte leur souhait de voir réhabiliter et mis aux normes les anciens locaux. Si le prétexte de l'abandon des bâtiments actuels est l'accès au personnes à mobilité réduite (PMR), des solutions techniques existent et des exemples de leur déploiement dans des mairies voisines en témoignent. Les sommes qui vont être engagées pour les deux opérations ; nouvelle construction et transformation de l'ancienne mairie en logement, auraient largement suffi à une réalisation d'ampleur proportionnelle aux peu de services municipaux que notre petite commune prodigue.

Mais à quoi bon ressasser tout cela. Une seule question demeure :

en quoi la vie des corbésiennes et des corbésiens en sera t-elle meilleure ?²

2 PS. Notre patrimoine disparaît, avez-vous remarqué qu'il n'y a pas eu, pour la première fois, de « journée du patrimoine » à Corbès ?